

## L'ORGANISATION DU LIVRE BLANC

### État des lieux et tendances

Le Livre blanc de l'UNPG constitue le fruit d'une large consultation engagée dès 2009 auprès de l'ensemble des parties prenantes de la profession, tant internes qu'externes.

Il a été élaboré à partir d'une série d'entretiens menés auprès d'experts externes dans différentes disciplines telles que l'aménagement du territoire, la géopolitique, l'écologie, la géographie, la sociologie, le droit de l'environnement, l'urbanisme.

Il s'articule en trois volets. Le premier dresse un état des lieux de l'activité au plan national. Il décrit les principales évolutions, au cours des trente dernières années, du métier de producteur de granulats et de l'activité de carrière. Le deuxième identifie les tendances sociétales d'avenir - à l'horizon 2030 - en matière de modes constructifs, d'environnement ou d'organisation de la société civile. Il a été élaboré à partir d'une série d'entretiens menés auprès d'experts externes dans différentes disciplines telles que l'aménagement du territoire, la géopolitique, l'écologie, la géographie, la sociologie, le droit de l'environnement, l'urbanisme. Le troisième constitue la réponse de la profession aux enseignements tirés des deux premiers chapitres.

### 22 propositions

Le Livre blanc présente 22 propositions regroupées en 3 orientations :

- inscrire l'approvisionnement des territoires au cœur des politiques publiques,
- améliorer l'acceptabilité de l'activité,
- mettre en œuvre une gestion concertée de l'activité.

Elles visent toutes à assurer un approvisionnement durable des territoires.

## Le Livre blanc: sujets de réflexion



**LE GRANULAT, UN MATÉRIAU INDISPENSABLE**



**L'EXPLOITATION DES GRANULATS: UNE ACTIVITÉ INDUSTRIELLE MAÎTRISÉE**



**UN PUBLIC DE PLUS EN PLUS PARTICIPATIF**



**LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**



**QUELS BESOINS EN GRANULATS DEMAIN ?**

# SYNTHÈSE

400 millions de tonnes : c'est la quantité moyenne de sables, gravillons et cailloux ou, plus généralement, de granulats dont la France a besoin chaque année pour construire ses routes, ses chemins de fer, mais aussi pour fabriquer le béton de ses bâtiments et grandes infrastructures. 250 000 tonnes ont par exemple été nécessaires sur le seul chantier du Stade de France...

### RÉPONDRE AUX EXIGENCES TECHNIQUES, SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES

Répondre à une telle demande représente un double défi pour les quelque 2 500 sites de production. En termes de quantité d'abord : même si la géologie de la France est riche et variée, l'accès à cette ressource minérale s'est complexifié depuis trente ans, accentué par une opposition grandissante des riverains à de nouvelles carrières. En termes de qualité également : les carrières ont dû développer des granulats de plus en plus spécifiques pour accompagner l'évolution des techniques constructives et des normes.

Les résultats, à ce jour, sont jugés satisfaisants. En valorisant des gisements moins accessibles, qu'ils soient de roches meubles, massives ou issus du recyclage, les carrières ont en effet réussi à répondre à la demande croissante en matériaux, dans un contexte de diminution des sites d'exploitation. En mettant par ailleurs l'accent sur la qualité des produits et la qualification des personnels, ils ont su satisfaire les nouvelles exigences de leurs clients. Ces diverses actions ont été menées en prenant en compte et en anticipant l'ensemble des évolutions réglementaires et sociétales liées à la protection de l'environnement. La Charte Environnement par exemple, créée en 1992 par

l'UNPG, a permis de réduire considérablement les impacts environnementaux de l'activité (bruit, poussières, etc.). Plus encore, l'apport des carrières à la biodiversité, dans certaines conditions, est aujourd'hui largement reconnu.

### ANTICIPER LES TENDANCES D'AVENIR

Or les besoins en granulats devraient rester soutenus, compte tenu de la croissance démographique, de l'évolution des modes de vie, des nouvelles exigences environnementales dans la construction et l'entretien des infrastructures existantes.

D'où la nécessité d'anticiper dès à présent les tendances d'ores et déjà observées et qui devraient se renforcer dans les vingt prochaines années. D'abord, la participation de plus en plus forte du public aux processus de décision d'aménagement du territoire, facilitée par les nouvelles technologies de l'information et motivée par la volonté de préserver son cadre de vie, risque d'accroître les phénomènes d'opposition aux carrières (on parle de phénomène "Nimby") et donc les difficultés d'accès à la ressource. Ensuite, la montée en puissance de la protection de l'environnement, initiée par la société civile et trouvant sa traduction dans les politiques publiques nationales ou locales, peut aussi

conduire à la diminution des espaces encore accessibles. La nécessaire économie des ressources naturelles, rendue possible par le recyclage et les progrès techniques dans la construction, ne permettra pas pour autant une réduction drastique des besoins de la société. Enfin, l'évolution des modes constructifs aura vraisemblablement des conséquences sur l'activité. L'efficacité matérielle, c'est-à-dire la capacité à élaborer un même produit avec moins de matière, ou l'engouement du public pour les matériaux alternatifs "naturels" tels que le bois constituent certes des enjeux forts, mais ne sauraient remettre en question l'utilisation de granulats.

### VERS UNE ADAPTATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Anticiper ou accompagner ces évolutions n'implique pas une modification radicale du métier. Cet objectif incite au contraire à renforcer les actions déjà engagées par la profession, visant à améliorer son acceptabilité. Il nécessite également une adaptation des politiques publiques favorisant l'usage de ressources minérales locales et le développement des processus de concertation à tous les niveaux. C'est le sens des 22 propositions du Livre blanc en faveur d'un approvisionnement durable des territoires.

**LE LIVRE BLANC EST TÉLÉCHARGEABLE SUR [WWW.UNPG.FR](http://WWW.UNPG.FR), LIVRE BLANC**



Imprimé sur Cocoon Silk (100 % recyclé), avec encres végétales "Éco Intenses", par **Les Impressions Dumas** (79), labellisées Imprim'Vert®

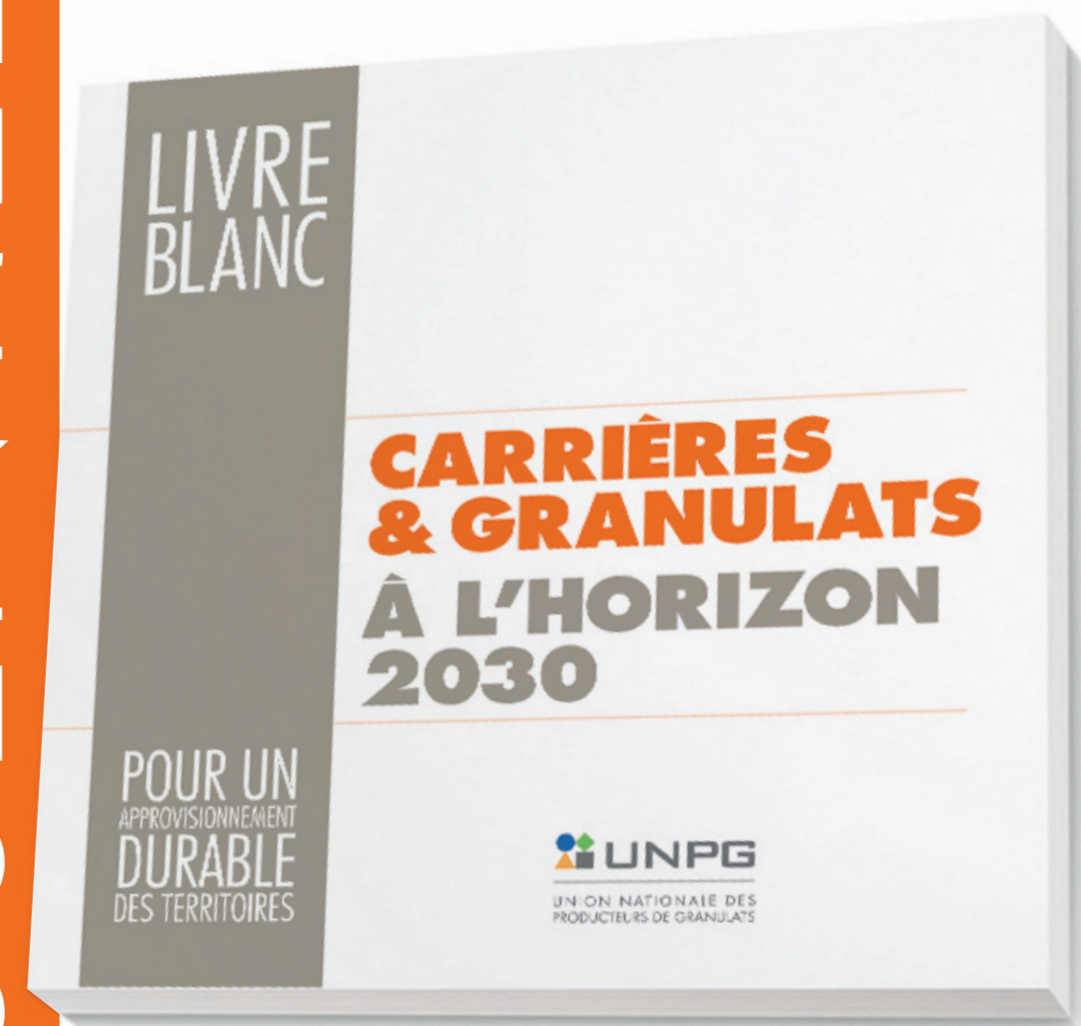
Dépôt légal : octobre 2011



UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE CARRIÈRES ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION



UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE GRANULATS



"Ce Livre blanc est propice à une nouvelle conception des projets et à une meilleure adéquation entre extraction et développement durable. Puisse son contenu valoriser les expériences et les acquis et inciter les industriels et leurs partenaires à innover et préparer l'avenir."

**Jean-Marc MICHEL**  
Directeur Général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature au Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement

"Comment parvenir, sur un territoire, à maintenir un réseau de carrières de proximité ? La concertation avec l'ensemble des parties prenantes sur une politique nationale et régionale doit nous permettre de garantir durablement l'accès aux ressources minérales nécessaires au développement des territoires. Cette nouvelle gouvernance favorisera aussi une meilleure prise en compte des attentes de la Société et de l'environnement."

**Nicolas VUILLIER**  
Président de l'UNPG

## Inscrire l'approvisionnement des territoires au cœur des politiques publiques

## PROPOSITIONS

## BÉNÉFICES ATTENDUS

- 1 PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS EN GRANULATS DANS LES PLANS ET PROGRAMMES PUBLICS**  
Rendre obligatoire la prise en compte des besoins en granulats afférents aux plans et programmes issus des politiques publiques et déclinés en régions dans le cadre de l'élaboration de ceux-ci.  
Définir dans les documents d'urbanisme, en particulier dans les SCoT, les besoins des territoires concernés.
- Anticipation des besoins en matériaux de construction.
  - Mise en cohérence des politiques publiques.
  - Prise de conscience et intégration des besoins générés par les politiques d'aménagement.
- 2 PÉRENNISER L'EXPLOITATION DE RESSOURCES DE PROXIMITÉ POUR LES APPROVISIONNEMENTS DU TERRITOIRE**  
Définir au sein des documents de planification concernés des orientations et objectifs permettant de maintenir un tissu local de carrières.  
Optimiser les durées d'autorisation de carrières / les adapter à la durée prévisible d'exploitation des réserves / adapter les réglementations à ces évolutions (défrichement...).
- Réduction des nuisances liées aux transports et contribution à l'atteinte des objectifs nationaux sur la réduction du CO<sub>2</sub>.
  - Indépendance des territoires dans l'approvisionnement de leurs matières premières.
- 3 ASSURER LA COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME AVEC LES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX DES CARRIÈRES**  
Prendre en compte dans les SCoT et PLU les zones de ressources minérales reconnues comme potentiellement exploitables dans le schéma des carrières.
- Protection de la ressource pour le futur et possibilité de conforter la notion d'intérêt général.
- 4 ASSURER LE PLEIN EMPLOI DES GISEMENTS AUTORISÉS**  
Développer la R&D pour la valorisation et l'usage des granulats naturels, recyclés et artificiels.  
Réaliser des guides sur le bon usage des matériaux.  
Favoriser les investissements industriels permettant une meilleure valorisation des gisements (subventions, fiscalité positive...).
- Développement de nouveaux marchés.
  - Économie de la ressource et prolongation de la durée de vie des gisements.
  - Plein emploi des gisements.
  - Limitation des consommations d'espace.
- 5 DÉVELOPPER LE RECYCLAGE DES MATÉRIAUX DE CHANTIER ET DES DÉCHETS DU BTP**  
Inciter à la déconstruction et au tri à la source.  
Favoriser le maillage du territoire en plates-formes de recyclage.  
Inciter à l'utilisation de granulats recyclés.
- Doublement d'ici à 2015 de la production des granulats recyclés issus des plates-formes de recyclage.

## Améliorer l'acceptabilité de l'activité

## PROPOSITIONS

## BÉNÉFICES ATTENDUS

- 6 DÉVELOPPER NOS CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES**  
Développer la connaissance des impacts industriels (eau, air, sol, paysage).  
Contribuer à l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes, leur fonctionnement et les services qu'ils rendent.
- Amélioration des connaissances des processus environnementaux, de l'expertise et des savoir-faire.
- 7 AMÉLIORER LES PRATIQUES OPÉRATIONNELLES**  
Continuer à progresser dans le domaine de l'environnement.  
Définir des procédés de production exemplaires du point de vue technique, économique, social et environnemental.
- Amélioration de l'acceptabilité de l'activité par les riverains et autres parties prenantes locales.
  - Déploiement au sein de la profession des solutions techniques innovantes.
- 8 DÉVELOPPER LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ**  
Déployer l'engagement santé sécurité de l'UNPG.  
Favoriser le développement et la mise en œuvre de démarches de management de la sécurité.
- Réduction de 25 % du taux de fréquence collectif d'accidents de la branche en 5 ans.
- 9 AMÉLIORER LE TRANSPORT ROUTIER**  
Promouvoir les bonnes pratiques : conduites, itinéraires...  
Rechercher l'amélioration du matériel de transport.  
Généraliser l'usage du 44 tonnes pour le transport des granulats.
- Prévention des risques générés par les flux de camions.
  - Réduction des impacts sur les populations riveraines : bruit, poussières, pollution de l'air.
- 10 DÉVELOPPER LES TRANSPORTS ALTERNATIFS À LA ROUTE**  
Maintenir et si possible développer la voie d'eau.  
Développer le fer.  
Développer les plates-formes multimodales.
- Relance du report modal de la route vers la voie d'eau et le fer, en s'inscrivant pleinement dans les objectifs du Grenelle.
- 11 DÉVELOPPER LES APPORTS SOCIO-ÉCONOMIQUES**  
Réorienter nos contributions économiques vers les communes.  
Améliorer le système de financement et de réalisation des recherches archéologiques.  
Affecter le produit de la redevance d'extraction en mer à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité marine.
- Apport de nouvelles ressources pour les communes.
  - Amélioration des connaissances sur la biodiversité marine.
  - Amélioration de la valorisation du patrimoine culturel archéologique.
- 12 FAVORISER LES APPORTS À LA BIODIVERSITÉ**  
Contribuer à la Trame Verte et Bleue.  
Favoriser la biodiversité sur les sites, pendant et après l'exploitation.
- Développement de l'apport des carrières à la biodiversité au cours de l'exploitation.
- 13 FAVORISER LES COMPORTEMENTS VERTUEUX ENVERS À LA BIODIVERSITÉ**  
Reconnaître les réaménagements écologiques comme mesures compensatoires.  
Assurer une application adaptée aux carrières de la réglementation relative à la protection des espèces.
- Développement des pratiques favorables à la biodiversité sur les sites.

## Mettre en œuvre une gestion concertée de l'activité

## PROPOSITIONS

## BÉNÉFICES ATTENDUS

- 14 DÉFINIR DES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
Définir et suivre des indicateurs dans les domaines suivants : économie, santé / sécurité, consommation et restitution d'espaces, transport, biodiversité, eau, énergie et gaz à effet de serre, concertation, satisfaction des parties prenantes.
- Identification objective des leviers d'action pour une meilleure maîtrise des impacts environnementaux et sociétaux de l'activité.
- 15 CONCEVOIR UN OUTIL D'ÉVALUATION DES CARRIÈRES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
Réaliser une grille de critères permettant de mesurer l'intégration et l'apport d'un site au territoire.
- Connaissance fine et objective des avantages et inconvénients d'une carrière, à destination des parties prenantes.
- 16 ASSURER UNE VEILLE DE L'ACTIVITÉ**  
Mettre en place des indicateurs d'activité : autorisations, réserves, besoins...  
Développer les observatoires nationaux et régionaux des matériaux et des déchets du BTP.  
Assurer une vision d'ensemble des flux de matière première au niveau départemental et consolidé au niveau régional.
- Anticiper les besoins à venir et, ainsi, pouvoir mettre en place des politiques d'accès à la ressource et d'approvisionnement adaptées.
- 17 PARTICIPER À L'ÉLABORATION ET AU SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES**  
Renforcer notre participation aux différentes instances en charge de la gestion, de l'aménagement ou du développement des territoires.  
Être associé systématiquement à l'élaboration et la révision des documents de description et de planification territoriales.  
Garantir la cohérence entre les SDC et les divers documents de planification.
- Intégration de l'enjeu de l'approvisionnement en granulats dans les politiques publiques.
- 18 PARTICIPER AUX RÉFLEXIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
Être associé aux différentes réflexions concernant : le transport, l'énergie, la biodiversité, les paysages, l'eau, la construction, la ville durable...
- Partage des connaissances et positions dans le domaine du développement et de la construction durables.
- 19 ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES DEMANDES D'AUTORISATION DE CARRIÈRES**  
Réviser la codification du processus d'instruction.  
La compléter par des règles et lignes directrices nationales : définir précisément les délais d'instruction, prévoir des étapes de concertation et de validation intermédiaires et mieux articuler les différentes procédures dont dépend l'activité.
- Réduction des délais d'instruction et des coûts de réalisation des dossiers de carrières.
  - Qualité des projets et réduction des contentieux.
- 20 METTRE EN PLACE UN CONSEIL D'ORIENTATION STRATÉGIQUE**  
Créer un conseil stratégique pluridisciplinaire et représentatif des principales parties prenantes pour orienter et suivre nos travaux.
- Développement d'une approche prospective.
  - Partage d'expériences et d'informations avec les parties prenantes.
- 21 DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES**  
Formaliser un partenariat avec certaines ONG.  
Inciter les adhérents à développer et formaliser leurs relations avec les ONG.
- Progrès environnementaux des entreprises.
- 22 PROMOUVOIR LA CONCERTATION LOCALE**  
Développer des plates-formes de dialogue territorial, pour échanger sur les enjeux relatifs aux approvisionnements.  
Développer les pratiques de concertation autour des sites de production.
- Mise en évidence de l'intérêt général des approvisionnements en granulats.
  - Anticipation de conflits.